

AUTORISATION PARENTALE

pour le droit à l'image

d'une personne mineure

Nom de l'enfant *	
Prénom *	

Je soussigné(e) *
(nom du responsable légal 1) *

Je soussigné(e)
(nom du responsable légal 2)

Cochez les cases utiles :

☐ **Autorise à titre gracieux**

☐ **Refuse en vertu du droit à l'image issu de l'article 9 du code civil**

Les directions de la ville d'Istres à diffuser et à publier de manière non commerciale une ou plusieurs photographie(s), vidéo(s) et/ou enregistrement(s) audio(s) représentant mon enfant dans le cadre pédagogique/événementiel des structures municipales, susceptibles d'être utilisés. Tous supports de communication imprimés et numériques, tels que les magazines municipaux, plaquettes, affiches, flyers municipaux, site internet et réseaux sociaux officielles de la ville d'Istres, sans limite de durée, à des fins exclusivement promotionnelles émanent de la ville d'Istres.

Le CRIJ s'interdit d'utiliser ces audios/photographies/vidéos dans le domaines susceptibles de porter atteinte à la vie privée et à la réputation du mineur, et de diffuser ces images sur tout support à caractère violent, xénophobe, pornographique ou illicite.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) d'ores et déjà être informés et accepter que la décision de diffuser ou non l'image de notre enfant sera laissée à la discrétion de la ville d'Istres.

En cas de refus, je (nous) suis (sommes) informés que notre enfant sera susceptible d'être masqué/flouté.

Istres, le

Signature(s) précédée(s) de la mention «lu et approuvé, bon pour autorisation».

Responsable légal (1)*

Responsable légal (2)

* mention obligatoire.



Information informatique et libertés : les informations recueillies font l'objet d'un traitement information destiné à être archivés dans les services de la ville d'Istres. Les données enregistrées sont conservées jusqu'à rétractation. Elles sont réservées à l'usage du service concerné. Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent : vous disposez également du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à l'Hôtel de ville-service communication au 1 esplanade Bernadin Laugier 13800 Istres ou par courriel (comistres@istres.fr).